

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

PIECES A FOURNIR

Au format papier

Présence obligatoire du représentant légal de l'enfant

- Titre d'identité du représentant légal présent
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant à jour (traduction indispensable)
- En cas de divorce/séparation : jugement de divorce ou convention parentale
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (*ex : quittance loyer ou contrat de location, titre de propriété ou promesse de vente avec accord de prêt bancaire, avis d'imposition/non-imposition, taxe d'habitation, facture d'eau, facture de gaz, facture d'électricité*)
- En cas d'hébergement : attestation signée de l'hébergeant, titre d'identité de l'hébergeant et justificatif de l'hébergeant de moins de trois mois
- Carnet de santé ou de vaccination à jour (se reporter aux obligations du calendrier vaccinal en vigueur)
- Certificat de radiation de l'ancienne école